



CHRISTINE LAGARDE
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI,

LUC CHATEL
SECRETARIE D'ÉTAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
CHARGE DE L'INDUSTRIE ET DE LA CONSOMMATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

<http://www.minefe.gouv.fr>

Paris, le 4 mai 2009
N° 371

Christine LAGARDE et Luc CHATEL saisissent la Commission des participations et des transferts pour évaluer le prix de la 4^{ème} licence

Le Gouvernement a décidé de l'attribution, en trois lots de 5 MHz chacun, des fréquences UMTS à 2,1 Ghz encore disponibles. L'un de ces lots sera réservé à un nouvel entrant. Le prix envisagé à ce stade pour ce lot est d'environ 206 millions d'Euros.

Afin de lui permettre d'arrêter définitivement le prix auquel ce lot réservé sera attribué, **le Gouvernement souhaite vérifier que le montant envisagé prend bien en compte les intérêts patrimoniaux de l'Etat**, en procédant à une expertise de la valeur de cette licence, s'appuyant sur les méthodes objectives couramment pratiquées en matière de cession d'actifs.

Dans ce contexte, **Christine LAGARDE**, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, **et Luc CHATEL**, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, Porte-parole du Gouvernement, **demandent à la Commission des Participations et des Transferts, à titre d'expertise indépendante, d'évaluer le prix de la 4^{ème} licence avant le 15 juin prochain.**

Contacts Presse :

Cabinet de Christine LAGARDE : Jean-Marc PLANTADE / Elisa GHIGO : 01 53 18 41 35

Presse internationale : Bruno SILVESTRE : 01 53 18 41 35

Cabinet de Luc CHATEL : Aurélia JUBLIN : 01 53 18 45 13 - Diane ELIARD : 01 53 18 46 28